

Aide en soins et accompagnement ASA - AFP

C'est une nouvelle profession du domaine de la santé et du social organisée sur 2 ans de formation.

Son rôle est:

- Collabore et apporte son soutien dans le cadre des soins corporels,
- Encadre et accompagne les patients dans la vie quotidienne,
- Apporte son assistance dans les activités d'entretien,
- Respecte et applique les règles d'hygiène,
- Participe aux tâches d'administration de logistique et d'organisation du travail.

Son champ professionnel se situe dans des lieux de pratique diversifiés:

- Hôpitaux, Cliniques
- EMS
- Foyers pour personnes handicapées
- Services de soins à domicile
- Centre de traitement et de réadaptation

PROFIL DE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE

- Attitude à travailler en équipe

- Aptitude à travailler en équipe,
- Compréhension envers les personnes malades, handicapées,
- Désir d'aider les autres,
- Discrétion,
- Disponibilité,
- Equilibre affectif et psychique,
- Intérêt pour les travaux ménagers.

MODÈLE DE FORMATION POUR LES ASA

1. FORMATION DUALE

Pour entrer en formation duale, l'apprenti-e doit signer un contrat d'apprentissage avec un employeur du domaine de la santé ou, éventuellement, du social.

- Durée de la formation 2 ans, comprenant 2-1 jours de cours par semaine, selon ordonnance fédérale.
- Participation obligatoire aux cours inter-entreprises.

Conditions d'admission :

- Dès la fin de la scolarité.
- Signature d'un contrat d'apprentissage avec un employeur dans le domaine de la santé ou, éventuellement, du social.
- Dès l'approbation du contrat par le SFOP, l'apprenti est automatiquement inscrit à l'école.

Apprentissage ASA duale